

Jean-Jacques Vaugeois, Fédération du Calvados

### 2.3 Industrie

Pour avoir travaillé sur de nombreux diagnostics (ressources humaines) en TPE et PME, il me semble qu'il y a un obstacle fondamental au développement et à la pérennité de nos entreprises qui provient de l'insuffisante efficacité ou le manque de coordination entre l'ensemble des structures qui sont susceptibles d'apporter un appui aux chefs d'entreprises ou aux entreprises (CCI, experts comptables, organisations professionnelles, banques....)...

Toutes ces structures, trop souvent en doublon ou en concurrence devraient pouvoir travailler plus en synergie, en évitant les redondances, les documents ou aides ou appuis en multiples exemplaires sur certains sujets et inexistantes sur d'autres plus essentiels pour le quotidien (l'organisation de l'entreprise et sa mise à jour / à une réglementation à toujours simplifier et rendre plus accessibles) ou la pérennité de celle-ci (exemple : export, recherche et développement etc....)...

L'exemple de la Maison des professions dans le Nord est souvent cité comme une réussite. Il faut aller plus loin et les autorités en charge de l'Economie doivent veiller à ce qu'aucun besoin essentiel en information, appui, financement des entreprises et TPE et PME notamment ne soit pas couvert (et exigé des acteurs des synergies et mises en communs de moyens et ressources).

Par ailleurs, on devrait avoir pour règle de s'interroger sur l'opportunité d'une Loi dont on prévoit des exemptions ou un régime dérogatoire pour les petites ou TPE. Elle charge inutilement la barque des autres, elle doit donc être pensée plus efficacement.